

# Un dialogue constructif

**Plaisance.** L'association des usagers a évoqué les difficultés rencontrées par ses adhérents avec le syndicat mixte du port.

**L**a salle du pavillon Ango était pleine pour l'assemblée générale de l'association des usagers du port de plaisance de Dieppe (Auppd), présidée par Yves Montigny. En présence de la direction du syndicat mixte du port de Dieppe, représentée par Marie-Dominique Fouchault, il a rappelé les missions de l'association qui regroupe soixante-dix adhérents. Il y a environ quatre cents bateaux dans le port de plaisance. « *Il faut que les plaisanciers ne trouvent que des agréments pour profiter pleinement de leur loisir. Il y a eu des dégradations regrettables sur certains bateaux.* »

Marie-Dominique Fouchault, la directrice du port, n'y est pas insensible : « *Chaque année, nous dépensons 300 000 € pour assurer le gardiennage d'un port situé en centre-ville. Forcément, dans un lieu qui reste ouvert au grand public, il y a parfois des actes de malveillance. Nous travaillons en étroite collaboration avec Yves Montigny pour protéger au mieux les plaisanciers et leurs bateaux.* »

Les responsables de l'association et le syndicat mixte du port se sont rencontrés à plusieurs reprises pour évoquer les soucis que peuvent rencontrer les plaisanciers. D'ailleurs, le siège social de l'association est maintenant installé au syndicat mixte.



Yves Montigny, le président de l'association des plaisanciers

Implantation de nouvelles caméras de surveillance, contrôle des portillons d'accès aux pontons tant au bassin Ango qu'au bassin de Paris... La directrice a rappelé les investissements importants consacrés à la plaisance.

## 7,6 M€ investis en sept ans

« *Depuis 2007, 7,6 M€ ont été dépensés pour ce secteur. Le port de Dieppe a d'ailleurs le Pavillon bleu. En début d'année, une partie des pontons a été changée dans le bassin Ango et les autres tranches de remplacement vont suivre. La plaisance va se développer avec l'ouverture du port à sec que l'on espère en 2015. C'est long, nous en convenons tous. Nous projetons aussi l'aména-*

*gement de la carpe, située non loin de l'église Notre-Dame des Grèves.* »

Les discussions ont également porté sur les tarifs et sur le cahier des attributions des anneaux. « *Nous devons trouver une solution de tarif intermédiaire pour les plaisanciers qui utilisent la zone de carénage. Les réparations sur les bateaux sont parfois plus longues que prévues et nécessitent une immobilisation de plusieurs jours. Nous établissons des comparaisons avec les prestations proposées par les ports voisins.* »

L'Auppd s'implique également dans les animations de la ville. « *Nous disposerons d'un stand sur le village du Tour de France à la voile.* »